

ASS ACTION CULTURELLE BARROIS

20 rue Theuriet
55000 BAR LE DUC

SCENE NATIONALE

COMPTES ANNUELS au 31/12/2018

Sommaire

1. BILAN	1
Bilan ACTIF et PASSIF	2
Détail du bilan ACTIF et PASSIF	6
2. COMPTE DE RESULTAT	11
Compte de résultat	12
Détail du compte de résultat	14
3. ANNEXE	19
Règles et méthodes comptables	20
Notes sur le bilan	22
Autres informations	28
4. DOCUMENTS FISCAUX	29
2065 - Impôt sur les sociétés	31
2065 Bis - Impôt sur les sociétés, annexe à la déclaration N°2065	32
2079CICE - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	33
2050 - Bilan Actif	36
2051 - Bilan Passif avant répartition	37
2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste	38
2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)	39
Charges et produits antérieurs	40
Charges et produits exceptionnels	41
2054 - Immobilisations	42
2054 Bis - Tableau écarts de réévaluation sur immos amortissables	43
2055 - Amortissements	44
2056 - Provisions inscrites au bilan	45
2057 - Etat échéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice	46
2058A - Détermination du résultat fiscal	47
2058B - Déficit, indemnités pour congés à payer et prov non déduct	49
2058C - Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers	50
2059A - Détermination des plus ou moins values	51
2059B - Affect values à ct et des plus values de fusion ou d'apport	57
2059C - Suivi des moins-values à long terme	58
2059D - Affectation des plus values à long terme	59
2059E - Détermination de la valeur ajoutée produite au cours de l'exercice	60
2059F - Composition du capital social	61
2059G - Filiales et participations	62
Produits à recevoir	63
Charges à payer	64
Charges constatées d'avance	65
5. ANALYSE FINANCIERE ET DE GESTION	67

Sommaire

Tableau de bord	68
Analyse du bilan	69
Tableau de financement	70
Tableau de financement 2	71
Du résultat à la trésorerie	72
Capacité d'autofinancement	73

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

BILAN

Bilan ACTIF et PASSIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	5 747,15	5 747,15		
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillag	189 608,03	185 735,14	3 872,89	2 643,80
Autres immobilisations corporelles	105 246,81	76 658,14	28 588,67	33 531,44
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	30,00		30,00	30,00
Total	300 631,99	268 140,43	32 491,56	36 205,24
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières, approv.	656,63		656,63	228,46
Marchandises	20 026,32	19 673,83	352,49	518,54
Créances				
Clients et comptes rattachés	7 618,00		7 618,00	8 847,25
Fournisseurs débiteurs	2 400,00		2 400,00	6 512,16
Impôt sur les bénéfices	19 050,00		19 050,00	22 482,00
Taxes sur chiffre d'affaires	24 146,58		24 146,58	21 934,88
Autres créances	137 501,20		137 501,20	24 779,87
Divers				
Avances & acptes versés s/command	5 642,98		5 642,98	2 806,39
Disponibilités	24 891,05		24 891,05	105 361,78
Total	241 932,76	19 673,83	222 258,93	193 471,33
COMPTES DE REGULARISATION				

Bilan ACTIF et PASSIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
Charges constatées d'avance	5 704,17		5 704,17	10 183,07
Total	5 704,17		5 704,17	10 183,07
TOTAL DE L'ACTIF	548 268,92	287 814,26	260 454,66	239 859,64

Bilan ACTIF et PASSIF

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
FONDS ASSOCIATIFS		
Report à nouveau	42 369,53	50 948,55
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 442,34	-8 579,02
Subventions d'investissement	4 400,00	33 432,07
Subv.invest. inscrites C.résult	-569,55	-29 161,62
Total	44 757,64	46 639,98
AUTRES FONDS PROPRES		
Total		
PROV./RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour charges	50 678,74	44 653,70
Total	50 678,74	44 653,70
DETTES		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	22 484,32	24 225,86
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 149,75	34 649,12
Personnel	23 438,94	26 265,01
Organismes sociaux	48 109,01	49 033,02
Taxes / chiffres d'affaires	400,00	911,70

Bilan ACTIF et PASSIF

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
Autres dettes fisc. et soc.	15 751,52	11 865,45
Autres dettes	1 684,74	1 615,80
Total	165 018,28	148 565,96
COMPTES DE REGULARISATION		
Total		
TOTAL DU PASSIF	260 454,66	239 859,64

Détail du bilan ACTIF et PASSIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				
20500000 - LOGICIELS	5 747,15		5 747,15	12 277,58
28050000 - AMORTISSEMENT LOGICIE		5 747,15	-5 747,15	-12 277,58
	5 747,15	5 747,15		
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillag				
21542000 - MATERIEL ET OUTILLAGE	189 608,03		189 608,03	186 434,29
28154200 - AMORT. MATERIEL OUTILL		185 735,14	-185 735,14	-183 790,49
	189 608,03	185 735,14	3 872,89	2 643,80
Autres immobilisations corporelles				
21810000 - AGENCTS & INSTALL. DIVE	52 497,10		52 497,10	49 858,50
21820000 - MATERIEL DE TRANSPORT				17 011,71
21830000 - MATERIEL DE BUR. & INFO	23 523,57		23 523,57	25 171,74
21840000 - MOBILIER	12 427,09		12 427,09	12 427,09
21850000 - OEUVRES D'ART	16 799,05		16 799,05	16 799,05
28181000 - AMORT. AGCTS & INSTALL.		28 963,53	-28 963,53	-25 978,06
28182000 - AMORT. MAT. DE TRANSPO				-17 011,71
28183000 - AMORT. MAT.BUREAU & IN		18 468,47	-18 468,47	-15 574,76
28184000 - AMORT. MAT. & MOB. BURE		12 427,09	-12 427,09	-12 373,07
29218500 - PROV. P/DEP.OEUVRES D'		16 799,05	-16 799,05	-16 799,05
	105 246,81	76 658,14	28 588,67	33 531,44
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières				
27500100 - CAUTION BADGE SANEF	30,00		30,00	30,00
	30,00		30,00	30,00
Total	300 631,99	268 140,43	32 491,56	36 205,24
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières, approv.				
32251000 - STOCKS DE PAPIERS				27,21
32251100 - STOCK BILLETS	656,63		656,63	201,25
	656,63		656,63	228,46

Détail du bilan ACTIF et PASSIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
Marchandises				
37000000 - STOCKS OUVRAGES IMPRI	19 673,83		19 673,83	19 673,83
37100000 - STOCK BAR	352,49		352,49	518,54
39700000 - PROV DEP. STOCKS OUV I		19 673,83	-19 673,83	-19 673,83
	20 026,32	19 673,83	352,49	518,54
Créances				
Clients et comptes rattachés				
41100000 - CLIENTS	7 618,00		7 618,00	8 847,25
	7 618,00		7 618,00	8 847,25
Fournisseurs débiteurs				
40980000 - AVOIRS A RECEVOIR	2 400,00		2 400,00	6 512,16
	2 400,00		2 400,00	6 512,16
Impôt sur les bénéfices				
44400000 - IMPOTS SUR BENEFICES	17 123,00		17 123,00	20 555,00
44420300 - CARRY BACK 2013	1 927,00		1 927,00	1 927,00
	19 050,00		19 050,00	22 482,00
Taxes sur chiffre d'affaires				
44566000 - TVA DEDUCT.S/BIENS SER	2 697,74		2 697,74	2 259,01
44567000 - CREDIT DE TVA A REPORT	18 043,00		18 043,00	16 293,00
44571000 - TVA COLLECTEE	216,88		216,88	78,49
44586000 - TVA /FACT. NON PARVENU	3 188,96		3 188,96	3 304,38
	24 146,58		24 146,58	21 934,88
Autres créances				
44871000 - SUBV. VILLE BAR A RECE	19 280,00		19 280,00	
44872000 - SUBV. ONDA A RECEV.				2 600,00
44873000 - SUBV. REGION .A REC.	90 000,00		90 000,00	
44874000 - SUBV. PLEA A RECEV.	11 146,00		11 146,00	5 100,00
44880000 - SUBV.C. DEPART. A RECEV	14 950,00		14 950,00	14 950,00
46200000 - CREANCES/CESSION IMMO	1 800,00		1 800,00	
46720000 - MAPADO A RECEVOIR	143,20		143,20	1 054,51
46871000 - REMBT AFDAS CIF A RECE	182,00		182,00	1 075,36
	137 501,20		137 501,20	24 779,87
Divers				
Avances & acptes versés s/command				
40910000 - FOURNISSEURS DEBITEUR	5 642,98		5 642,98	2 806,39
	5 642,98		5 642,98	2 806,39
Disponibilités				
51120000 - CHEQUES A ENCAISSER				126,00
51200000 - COMPTE COURANT CMDP	21 074,18		21 074,18	3 417,38
51212000 - COMPTE DEPOT CMDP	279,25		279,25	100 692,43
53000000 - CAISSE	3 462,62		3 462,62	1 050,97
53100000 - CAISSE BAR	75,00		75,00	75,00
	24 891,05		24 891,05	105 361,78
Total	241 932,76	19 673,83	222 258,93	193 471,33

Détail du bilan ACTIF et PASSIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
48600000 - C.B. PHOTOCOPIEURS D'A	4 449,70		4 449,70	4 449,70
48600500 - DOCUMENTATION D'AVAN	570,40		570,40	197,44
48600600 - CGES P/SPECTACLES D'A				5 000,00
48600900 - LOCATION MACH A AFFRA	449,45		449,45	445,00
48601600 - ASSISTANCE LOGIC. D'AV	234,62		234,62	90,93
	5 704,17		5 704,17	10 183,07
Total	5 704,17		5 704,17	10 183,07
TOTAL DE L'ACTIF	548 268,92	287 814,26	260 454,66	239 859,64

Détail du bilan ACTIF et PASSIF

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
FONDS ASSOCIATIFS		
Report à nouveau		
11000000 - REPORT A NOUVEAU CREDITEU	42 369,53	50 948,55
	42 369,53	50 948,55
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 442,34	-8 579,02
Subventions d'investissement		
13100200 - SUBVENT.INVEST.VILLE BLD		6 570,07
13100500 - SUBV INVEST CG GRADIN		7 462,00
13100600 - SUBV. INVEST 2007 CR		15 000,00
13100900 - SUBV INVEST CD 2017	4 400,00	4 400,00
	4 400,00	33 432,07
Subv.invest. inscrites C.résult		
13910000 - REP. S/SUBV. D'EQUIPEMENT	-569,55	-29 161,62
	-569,55	-29 161,62
Total	44 757,64	46 639,98
AUTRES FONDS PROPRES		
Total		
PROV./RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour charges		
15300000 - PROV. P/INDEMN FIN CARRIERE	50 678,74	44 653,70
	50 678,74	44 653,70
Total	50 678,74	44 653,70
DETTES		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
41913000 - CLIENTS CREDITEURS	22 484,32	24 225,86

Détail du bilan ACTIF et PASSIF

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
	22 484,32	24 225,86
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40100000 - FOURNISSEURS	38 342,45	18 483,37
40810000 - FACTURE FIDUREX NON PARV.	11 314,80	11 475,60
40812000 - FACTURE SACEM-SACD NON PARV.	3 492,50	4 619,85
40818000 - FACTURE DEPLACT NON PARV.		70,30
	53 149,75	34 649,12
Personnel		
42820000 - CONGES PAYES A PAYER	18 242,94	17 501,68
42821000 - R.T.T. A PAYER	5 196,00	8 763,33
	23 438,94	26 265,01
Organismes sociaux		
43100000 - SECURITE SOCIALE	17 648,00	17 926,00
43711000 - ROEDERER PREVOYANCE NC	753,81	904,95
43720000 - FONDS COMMUN D'AIDE AU PA	235,41	248,62
43730000 - AUDIENS RETRAITE-CONGES SPECTACLES	4 749,49	3 331,16
43731000 - AUDIENS PREVOYANCE	253,22	238,15
43732000 - AUDIENS SANTE MUTUELLE	527,68	522,00
43750000 - POLE EMPLOI GARP INTERMITTENTS	411,00	117,00
43760000 - FNAS	1 177,00	1 243,00
43770000 - FORMATION CONTINUE	5 913,94	5 830,75
43775000 - TAXE APPRENTISSAGE	2 403,92	2 412,89
43790000 - MEDECINE DE TRAVAIL INTER	87,42	87,61
43795000 - ACORIS MUTUELLE	94,44	431,95
43820000 - CHARGES SOCIALES S/CONGES	10 600,50	10 258,43
43821000 - CHARGES SOCIALES / RTT	3 253,18	5 480,51
	48 109,01	49 033,02
Taxes / chiffres d'affaires		
44587000 - TVA/AVOIR A RECEVOIR	400,00	911,70
	400,00	911,70
Autres dettes fisc. et soc.		
44210000 - TAXE SUR SALAIRE	11 554,52	11 865,45
44730000 - RETENUE A LA SOURCE	4 197,00	
	15 751,52	11 865,45
Autres dettes		
46785000 - CNRACL FONCTIONNAIRE DETACHE	1 684,74	1 615,80
	1 684,74	1 615,80
Total	165 018,28	148 565,96
COMPTES DE REGULARISATION		
Total		
TOTAL DU PASSIF	260 454,66	239 859,64

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT						
Produits des prestations	67 400,32		80 116,49		-12 716,17	-15,87
Subventions de fonctionnement	1 046 874,00		1 015 300,00		31 574,00	3,11
Autres produits de gestion courantes	19 652,59		20 605,09		-952,50	-4,62
Quote-part subvent. d'invest.	440,00		1 568,25		-1 128,25	-71,94
Reprises de prov. & Transf.	21 658,33		8 590,40		13 067,93	152,12
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	1 156 025,24	100,00	1 126 180,23	100,00	29 845,01	2,65
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Consommations	404 053,24	34,95	411 323,00	36,52	-7 269,76	-1,77
Services extérieurs	66 192,81	5,73	70 750,62	6,28	-4 557,81	-6,44
Autres services extérieurs	128 800,51	11,14	108 542,31	9,64	20 258,20	18,66
Impôts et taxes et vers assim	19 219,27	1,66	19 408,30	1,72	-189,03	-0,97
Salaires et Traitements	356 709,95	30,86	360 923,70	32,05	-4 213,75	-1,17
Charges sociales	141 449,89	12,24	142 751,05	12,68	-1 301,16	-0,91
Amortissements et provisions	15 887,72	1,37	15 860,47	1,41	27,25	0,17
Autres charges courantes gest.	27 125,12	2,35	22 400,45	1,99	4 724,67	21,09
TOTAL CHARGES FONCTIONNEMENT	1 159 438,51	100,30	1 151 959,90	102,29	7 478,61	0,65
RESULTAT FONCTIONNEMENT	-3 413,27		-25 779,67		22 366,40	-86,76
Produits financiers	279,25		692,43		-413,18	-59,67
Charges financières	36,89		2,15		34,74	NS
Résultat financier	242,36		690,28		-447,92	-64,89
RESULTAT COURANT	-3 170,91		-25 089,39		21 918,48	-87,36
Produits exceptionnels	1 741,33		17 682,84		-15 941,51	-90,15
Charges exceptionnelles	12,76		1 172,47		-1 159,71	-98,91
Résultat exceptionnel	1 728,57		16 510,37		-14 781,80	-89,53

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 442,34		-8 579,02		7 136,68	-83,19
Contributions volontaires en nature						
Total des produits						
Total des charges						

Détail du compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT						
Produits des prestations						
70610100 - RECETTES SPECT. 2.10%	45 189,93		57 092,58		-11 902,65	-20,85
70610110 - RECETTES DECENTR. 2.1%			651,13		-651,13	-100,00
70610200 - RECETTES SPECT. 5.50%	15 888,38		15 707,40		180,98	1,15
70620200 - RECETTES DECENTR.5.5%	5 639,78		5 876,76		-236,98	-4,03
70710000 - VENTE BAR	682,23		788,62		-106,39	-13,49
	67 400,32		80 116,49		-12 716,17	-15,87
Subventions de fonctionnement						
74110100 - SUBV. MINISTERE	515 000,00		515 000,00			
74120100 - SUBV. REGION	180 000,00		180 000,00			
74130000 - SUBV. CONSEIL GENERAL	91 316,00		85 900,00		5 416,00	6,31
74140000 - SUBV. VILLE BAR-LE-DUC	245 510,00		228 100,00		17 410,00	7,63
74150000 - SUBV. ONDA	6 048,00		6 300,00		-252,00	-4,00
74186000 - SUBVENTIONS DIVERSES	9 000,00				9 000,00	
	1 046 874,00		1 015 300,00		31 574,00	3,11
Autres produits de gestion courantes						
75810000 - COTISATIONS ADHERENTS	7 942,18		9 228,44		-1 286,26	-13,94
75810500 - PRODUITS DIVERS 20%	11 710,41		11 309,15		401,26	3,55
75853500 - PARTENARIAT A 20.0%			67,50		-67,50	-100,00
	19 652,59		20 605,09		-952,50	-4,62
Quote-part subvent. d'invest.						
77700000 - QTE PART SUBV VIREE RE	440,00		1 568,25		-1 128,25	-71,94
	440,00		1 568,25		-1 128,25	-71,94
Reprises de prov. & Transf.						
78151000 - REP. PROV. DEPART RETR			2 518,40		-2 518,40	-100,00
79120000 - REMBT CPAM	8 995,68		1 836,71		7 158,97	389,77
79120200 - REMBST AFDAS	1 183,00		364,00		819,00	225,00
79120300 - REMBT AFDAS CIF FRECHA	11 479,65		3 871,29		7 608,36	196,53
	21 658,33		8 590,40		13 067,93	152,12
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	1 156 025,24	100,00	1 126 180,23	100,00	29 845,01	2,65
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Consommations						
60225200 - FOURN. DE BILLETTERIES	1 135,00	0,10	665,00	0,06	470,00	70,68
60310000 - VAR. STOCKS FOURN. BUR	27,21		108,83	0,01	-81,62	-75,00
60310200 - VARIATION STOCK BILLETS	-455,38	-0,04	297,50	0,03	-752,88	-253,07
60371000 - VARIATION STOCK BAR	166,05	0,01	38,01		128,04	336,86
60400100 - ACHATS D'EXPOSITIONS	884,61	0,08	3 943,35	0,35	-3 058,74	-77,57
60400200 - ACHATS EXPO INTRACOM			3 868,70	0,34	-3 868,70	-100,00
60410000 - ACHATS DE SPECTACLES	161 900,00	14,00	167 833,00	14,90	-5 933,00	-3,54
60410001 - ACHAT SPEC RENAISSANC	11 625,20	1,01	18 300,00	1,62	-6 674,80	-36,47
60410100 - ACHATS SPECT. ETRANGE	34 898,00	3,02	38 112,00	3,38	-3 214,00	-8,43
60411000 - DEFRAIEMENTS/SPECTACL	36 400,00	3,15	41 763,52	3,71	-5 363,52	-12,84

Détail du compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
60411001 - DÚFRAIEMENTS RENAISSA	1 834,58	0,16	1 017,46	0,09	817,12	80,31
60411100 - PRODUCTION-COPRODUC	38 500,00	3,33	22 000,00	1,95	16 500,00	75,00
60411101 - PROD/COPROD RENAISSA	9 701,39	0,84	4 000,00	0,36	5 701,39	142,53
60412100 - SPECTACLES DECENTRALI	17 700,00	1,53	26 574,00	2,36	-8 874,00	-33,39
60413000 - ATELIERS PEDAGOGIQUES	44 318,00	3,83	32 269,00	2,87	12 049,00	37,34
60413001 - ATELIERS RENAISSANCES			1 104,00	0,10	-1 104,00	-100,00
60413100 - DEFRAIEMENTS ATELIERS	1 327,78	0,11	2 204,58	0,20	-876,80	-39,77
60413101 - DEF. ATELIER RENAISSAN			90,50	0,01	-90,50	-100,00
60480000 - PREST SPECIFIQUES P/SP	23 499,67	2,03	21 019,61	1,87	2 480,06	11,80
60480001 - PREST S/SPECT RENAISSA	2 419,40	0,21	2 820,00	0,25	-400,60	-14,21
60480100 - DEFRAIEMENT/SPECT. ETR			2 036,60	0,18	-2 036,60	-100,00
60481100 - PREST.SPEC.P/SPECT.ETR	2 513,00	0,22	4 138,00	0,37	-1 625,00	-39,27
60580000 - EQPTS SPECIFIQUES P/EX	284,00	0,02	216,00	0,02	68,00	31,48
60581000 - ACHATS FOURNIT.ATELIER	120,00	0,01	1 088,22	0,10	-968,22	-88,97
60582000 - FOURNITURES POUR SPEC	108,00	0,01	517,50	0,05	-409,50	-79,13
60583000 - FOURNITURES POUR EXP	234,04	0,02	626,02	0,06	-391,98	-62,61
60610000 - CHARGES APPARTEMENT	1 610,42	0,14	1 071,30	0,10	539,12	50,32
60611000 - EDF-GDF APPARTEMENT	130,29	0,01	134,83	0,01	-4,54	-3,37
60631000 - FOURN. D'ENTRETIEN	5 097,93	0,44	4 862,88	0,43	235,05	4,83
60641000 - FOURN. ADMINISTRATIVES	3 670,02	0,32	3 829,95	0,34	-159,93	-4,18
60641200 - FOURNITURE ENCRE PHOT	178,90	0,02	688,57	0,06	-509,67	-74,02
60660000 - CARBURANT CLIO	829,80	0,07	1 104,01	0,10	-274,21	-24,84
60661000 - CARBURANT KANGOO	678,48	0,06	830,07	0,07	-151,59	-18,26
60662000 - CARBURANT BOXER	879,13	0,08	727,99	0,06	151,14	20,76
60688000 - AUTRES FOURN P/SPECTA	681,08	0,06	163,74	0,01	517,34	315,95
60710000 - ACHATS BAR	1 156,64	0,10	1 258,26	0,11	-101,62	-8,08
	404 053,24	34,95	411 323,00	36,52	-7 269,76	-1,77
Services extérieurs						
61100000 - SOUS-TRAITANCE GENERA	3 666,00	0,32	4 359,00	0,39	-693,00	-15,90
61310000 - LOCATION VOITURE	598,34	0,05			598,34	
61320000 - LOCATION PARKING	195,00	0,02	425,76	0,04	-230,76	-54,20
61350000 - LOC. MATERIELS P/SPECT.	11 914,28	1,03	18 789,23	1,67	-6 874,95	-36,59
61351000 - LOC. MATERIELS DIVERS	894,45	0,08	954,58	0,08	-60,13	-6,30
61352000 - LOCATION CLIO	3 147,84	0,27	3 070,54	0,27	77,30	2,52
61352100 - LOCATION KANGOO	3 398,64	0,29	2 713,43	0,24	685,21	25,25
61352200 - LOCATION TRAFIC	1 833,01	0,16			1 833,01	
61353000 - LOYER COPIEUR IRC	18 059,08	1,56	17 664,68	1,57	394,40	2,23
61550000 - ENT.REP S/BIENS MOBILIE	749,76	0,06	1 586,70	0,14	-836,94	-52,75
61552000 - ENT REPAR S/VEHICULES	185,14	0,02	439,45	0,04	-254,31	-57,87
61561000 - MAINTENANCE IMPRIMANT	5 063,61	0,44	3 279,11	0,29	1 784,50	54,42
61562000 - MAINTENANCE SITE INTER	176,00	0,02	200,00	0,02	-24,00	-12,00
61563000 - MAINTENANCE TPE	264,00	0,02	264,00	0,02		
61564000 - MAINTENANCE LOGICIELS	4 883,00	0,42	4 883,00	0,43		
61565000 - MAINTENANCE INFORMATI	1 394,23	0,12	1 246,86	0,11	147,37	11,82
61566000 - MAINTENANCE DEFIBRILAT	145,80	0,01	145,80	0,01		
61600000 - ASSURANCE	7 717,39	0,67	8 632,64	0,77	-915,25	-10,60
61610000 - ASSURANCE S/SPECT & EX			62,94	0,01	-62,94	-100,00
61610100 - ASSURANCE DIAC	190,00	0,02			190,00	
61810000 - DOCUMENTATION GENERA	1 336,01	0,12	1 376,75	0,12	-40,74	-2,96
61820000 - DOCUMENTATIONS ADMINI	102,84	0,01	377,76	0,03	-274,92	-72,78
61830000 - DOCUMENTATION TECHNI	278,39	0,02	278,39	0,02		

Détail du compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
	66 192,81	5,73	70 750,62	6,28	-4 557,81	-6,44
Autres services extérieurs						
62110000 - PERSONNEL INTERIMAIRE	14 016,51	1,21	1 749,63	0,16	12 266,88	701,11
62262000 - HONORAIRES ARTISTIQUE	5 610,00	0,49	5 690,00	0,51	-80,00	-1,41
62263000 - HONORAIRES ADMINISTRA	13 333,00	1,15	13 101,00	1,16	232,00	1,77
62263100 - HONORAIRES GRAPHISTE	7 850,00	0,68	9 200,00	0,82	-1 350,00	-14,67
62264000 - HONORAIRES TECHNIQUE	880,00	0,08			880,00	
62270000 - FRAIS D'ACTES ET CONTE	173,00	0,01	165,00	0,01	8,00	4,85
62280000 - FORMATION	1 404,00	0,12	2 000,00	0,18	-596,00	-29,80
62281000 - FRAIS FORMATION	4 102,09	0,35			4 102,09	
62310000 - PUBLICITES GENERALES	11 086,60	0,96	5 250,00	0,47	5 836,60	111,17
62320000 - PUBLICITES DES SPECTAC	887,00	0,08	764,00	0,07	123,00	16,10
62340000 - CADEAUX A LA CLIENTELE	120,00	0,01	427,00	0,04	-307,00	-71,90
62350000 - TITRES CADEAUX	817,50	0,07	807,50	0,07	10,00	1,24
62371000 - PUBLICATIONS ANNUELLE	9 350,00	0,81	9 999,00	0,89	-649,00	-6,49
62372000 - PUBLICATIONS DIVERSES			42,43		-42,43	-100,00
62380000 - POURBOIRES ET DONS			453,44	0,04	-453,44	-100,00
62400000 - TRANSPORTS DE BIENS &	3 260,00	0,28	4 260,00	0,38	-1 000,00	-23,47
62511000 - DEPLACEMENTS DU PERS	1 938,80	0,17	2 069,80	0,18	-131,00	-6,33
62512000 - DEPLACEMENTS ARTISTIQ	12 733,84	1,10	13 687,24	1,22	-953,40	-6,97
62512100 - DEPLACTS.ART.ETRANGER	5 834,00	0,50	2 491,83	0,22	3 342,17	134,13
62513100 - DEPLACTS ARTISTES ATE	4 733,10	0,41	5 114,28	0,45	-381,18	-7,45
62513101 - DEPLACEMENT ART RENAI	1 285,21	0,11	310,08	0,03	975,13	314,48
62560000 - MISSIONS	1 414,16	0,12	2 534,80	0,23	-1 120,64	-44,21
62570000 - RECEPTIONS	1 581,06	0,14	1 930,93	0,17	-349,87	-18,12
62571000 - REPAS TECHNIC. ACB	5 958,56	0,52	4 549,26	0,40	1 409,30	30,98
62572000 - RECEPTIONS SPECTACLES	4 946,64	0,43	5 627,71	0,50	-681,07	-12,10
62600000 - FRAIS D'AFFRANCHISSEME	7 535,35	0,65	8 508,25	0,76	-972,90	-11,43
62620000 - FRAIS DE TELEPHONE	2 616,57	0,23	2 681,40	0,24	-64,83	-2,42
62710000 - SERVICES BANCAIRES	448,03	0,04	452,24	0,04	-4,21	-0,93
62710100 - FRAIS/CHEQUES VACANCE	102,10	0,01	106,59	0,01	-4,49	-4,21
62710200 - FRAIS MAPADO VTE INTER	329,90	0,03	131,90	0,01	198,00	150,11
62780000 - FRAIS DE GESTION	16,49				16,49	
62818000 - COTISATIONS DIVERSES	4 437,00	0,38	4 437,00	0,39		
	128 800,51	11,14	108 542,31	9,64	20 258,20	18,66
Impôts et taxes et vers assim						
63110000 - TAXE SUR SALAIRES	10 364,23	0,90	10 665,80	0,95	-301,57	-2,83
63111000 - TAXE / SALAIRES INTER	1 189,84	0,10	1 199,65	0,11	-9,81	-0,82
63120000 - TAXE APPRENTISSAGE PE	2 196,56	0,19	2 207,73	0,20	-11,17	-0,51
63121000 - T. APPRENTISSAGE INTER	207,36	0,02	205,16	0,02	2,20	1,07
63330000 - FORMATION CONTINUE PE	4 199,15	0,36	4 220,66	0,37	-21,51	-0,51
63330100 - FORMATION CONTINUE CD	104,68	0,01	12,29		92,39	751,75
63331000 - FORMATION CONTINUE INT	624,45	0,05	626,01	0,06	-1,56	-0,25
63511000 - CFE	194,00	0,02	133,00	0,01	61,00	45,86
63580000 - REDEVANCE TELEVISION	139,00	0,01	138,00	0,01	1,00	0,72
	19 219,27	1,66	19 408,30	1,72	-189,03	-0,97
Salaires et Traitements						
64111000 - REMUN PERSONNEL PERM	322 997,90	27,94	324 666,29	28,83	-1 668,39	-0,51
64112000 - REMU.PERS.INTERM.TECH.	23 150,07	2,00	23 933,48	2,13	-783,41	-3,27

Détail du compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
64112100 - REMU. PERS.INTERM.ARTI	4 340,00	0,38	3 495,24	0,31	844,76	24,17
64113000 - INDEMNITES JOURNALIER	9 048,05	0,78	504,39	0,04	8 543,66	NS
64120000 - CONGES PAYES PERS. PE	741,26	0,06	3 721,46	0,33	-2 980,20	-80,08
64121000 - R.T.T.	-3 567,33	-0,31	2 727,09	0,24	-6 294,42	-230,81
64130000 - INDEMNITE TRANSACTION			1 875,75	0,17	-1 875,75	-100,00
	356 709,95	30,86	360 923,70	32,05	-4 213,75	-1,17
Charges sociales						
64511000 - COT. URSSAF PERS. PERM	94 711,22	8,19	93 747,65	8,32	963,57	1,03
64512000 - COT. URSSAF PERS.INTER	7 380,14	0,64	7 640,44	0,68	-260,30	-3,41
64550000 - COT. ASSEDIC INTERMITTE	2 666,70	0,23	2 660,59	0,24	6,11	0,23
64580000 - CHARGES SOCIALES/C.P.	342,07	0,03	3 377,10	0,30	-3 035,03	-89,87
64580100 - CHARGES SOC. / RTT	-2 227,33	-0,19	2 055,63	0,18	-4 282,96	-208,35
64581100 - COT. ROEDERER - PREVOY	3 732,86	0,32	3 626,95	0,32	105,91	2,92
64582000 - COT. CAISSE AUDIENS PER	23 541,64	2,04	22 805,72	2,03	735,92	3,23
64582100 - COT. CAISSE AUDIENS INT	5 537,47	0,48	5 442,88	0,48	94,59	1,74
64583000 - COTIS AUDIENS PRÉVOYA	2 370,18	0,21	2 483,28	0,22	-113,10	-4,55
64583100 - COTIS AUDIENS PREVOYA	113,59	0,01	115,20	0,01	-1,61	-1,40
64584000 - COTIS AUDIENS MUTUELLE	3 166,08	0,27	3 132,00	0,28	34,08	1,09
64585000 - CNRACL FONCTIONNAIRE	6 710,62	0,58	6 459,99	0,57	250,63	3,88
64720000 - FORFAIT CARBURANT	1 374,55	0,12	868,30	0,08	506,25	58,30
64740000 - MUTUELLE SANTE ACORIS	2 886,92	0,25	2 750,82	0,24	136,10	4,95
64750000 - MEDECINE DU TRAVAIL	921,00	0,08	770,00	0,07	151,00	19,61
64751000 - MEDECINE DU TRAVAIL INT	87,42	0,01	87,61	0,01	-0,19	-0,22
64760000 - COT. FNAS	4 037,65	0,35	4 058,50	0,36	-20,85	-0,51
64761000 - COT. FNAS INTERMIT.	343,71	0,03	342,98	0,03	0,73	0,21
64770000 - FONDS COMMUN D'AIDE A	807,63	0,07	811,76	0,07	-4,13	-0,51
64771000 - FONDS COMMUN D'AIDE IN	68,77	0,01	68,65	0,01	0,12	0,17
64910000 - CICE PERMANENTS	-15 366,00	-1,33	-18 422,00	-1,64	3 056,00	-16,59
64911000 - CICE INTERMITTENTS	-1 757,00	-0,15	-2 133,00	-0,19	376,00	-17,63
	141 449,89	12,24	142 751,05	12,68	-1 301,16	-0,91
Amortissements et provisions						
68112000 - DOT. AMORT. IMMOB. COR	9 862,68	0,85	9 703,56	0,86	159,12	1,64
68151000 - DOT. PROV.INDEMN FIN CA	6 025,04	0,52	6 156,91	0,55	-131,87	-2,14
	15 887,72	1,37	15 860,47	1,41	27,25	0,17
Autres charges courantes gest.						
65100000 - REDEVANCE RADIO FREQ	125,00	0,01	113,00	0,01	12,00	10,62
65150000 - DROITS D'AUTEUR GRAPHI			310,00	0,03	-310,00	-100,00
65160000 - DROITS D'AUTEUR P/SPEC	26 371,43	2,28	21 322,78	1,89	5 048,65	23,68
65170000 - TAXE/SPECTACLES VARIET	628,69	0,05	654,67	0,06	-25,98	-3,97
	27 125,12	2,35	22 400,45	1,99	4 724,67	21,09
TOTAL CHARGES FONCTIONNEMENT	1 159 438,51	100,30	1 151 959,90	102,29	7 478,61	0,65
RESULTAT FONCTIONNEMENT	-3 413,27		-25 779,67		22 366,40	-86,76
Produits financiers						
76100000 - PRODUITS FINANCIERS	279,25		692,43		-413,18	-59,67
	279,25		692,43		-413,18	-59,67

Détail du compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Charges financières						
66160000 - INTERETS BANCAIRES	36,89		2,15		34,74	NS
	36,89		2,15		34,74	NS
Résultat financier	242,36		690,28		-447,92	-64,89
RESULTAT COURANT	-3 170,91		-25 089,39		21 918,48	-87,36
Produits exceptionnels						
77100000 - PRODUITS EXCEPTIONNEL	39,66		307,37		-267,71	-87,10
77120000 - PRODTS S/EXERC ANTERI	201,67		13 542,14		-13 340,47	-98,51
77500000 - PRODUITS CESSION ACTIF	1 500,00		3 833,33		-2 333,33	-60,87
	1 741,33		17 682,84		-15 941,51	-90,15
Charges exceptionnelles						
67100000 - CHARGES EXCEPTIONNEL	12,76		193,97		-181,21	-93,42
67110000 - CHGES S/EXERC. ANTERIE			528,50		-528,50	-100,00
67120000 - PENALITES AMENDES			450,00		-450,00	-100,00
	12,76		1 172,47		-1 159,71	-98,91
Résultat exceptionnel	1 728,57		16 510,37		-14 781,80	-89,53
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 442,34		-8 579,02		7 136,68	-83,19
Contributions volontaires en nature						
Total des produits						
Total des charges						

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'Association : ASS ACTION CULTURELLE BARROIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 260 455 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 442 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/06/2019 par les dirigeants de l'Association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis suivant les dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 08 Septembre 2014 relatif au plan comptable général, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus

Règles et méthodes comptables

et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de retraite

Il a été évalué l'engagement retraite dû par l'Association au 31/12/2018.

La valorisation a été réalisée de la façon suivante :

- calcul de la somme revenant à chaque salarié à son départ prévu par hypothèses à l'âge de 65 ans selon la Convention Collective des Entreprises Artistiques et Culturelles.
- proratisation du montant obtenu en fonction de son ancienneté dans l'Association au 31/12/2018 par rapport à la durée totale qui aura été travaillée à l'âge de 65 ans.

Il a été également calculé des charges patronales au taux de 50 %

La somme ainsi valorisée s'élève à 50 678.74 € au 31/12/2018 contre 44 653.70 € au 31/12/2017, soit une dotation au titre de l'année 2018 de 6 025.04 € (compte 681510) .

Informations complémentaires nécessaires à l'obtention d'une image fidèle

Afin que le lecteur des comptes puisse avoir un jugement avisé sur ceux-ci, l'information suivante est donnée :

1°) CHARGES SUPPLEMENTIVES

Le montant total des charges supplétives de l'exercice s'élève à 171 413.00 €

2°) PUBLICATION DES REMUNERATIONS DES TROIS PLUS HAUTS DIRIGEANTS

Conformément à l'article 20 de la Loi N° 2006-586 du 23 Mai 2006 relative au volontariat et à l'engagement éducatif, il est indiqué que le montant des rémunérations et avantages en nature versés au cours de l'année 2018 aux trois plus hauts cadres dirigeants est globalement égal à 152 112 €.

Pour la détermination de la qualité de haut cadre dirigeant, il a été appliqué le principe normatif précisé par la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes selon lequel il convient de s'attacher à l'importance du rôle de chacun des dirigeants (bénévoles et salariés) dans la gestion et la représentation de l'Association.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 17 123 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 278		6 530	5 747
Immobilisations incorporelles	12 278		6 530	5 747
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	186 434	3 174		189 608
- Installations générales, agencements aménagement divers	49 859	2 639		52 497
- Matériel de transport	17 012		17 012	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	54 398	337	1 985	52 750
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	307 702	6 149	18 997	294 855
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	30			30
Immobilisations financières	30			30
ACTIF IMMOBILISE	320 010	6 149	25 527	300 632

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		6 149		6 149
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		6 149		6 149
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	6 530	18 997		25 527
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	6 530	18 997		25 527

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 278		6 530	5 747
Immobilisations incorporelles	12 278		6 530	5 747
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	183 790	1 945		185 735
- Installations générales, agencements aménagement divers	25 978	2 985		28 964
- Matériel de transport	17 012		17 012	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 948	4 933	1 985	30 896
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	254 728	9 863	18 997	245 594
ACTIF IMMOBILISE	267 006	9 863	25 527	251 341

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 196 450 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	30		30
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 618	7 618	
Autres	183 098	183 098	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 704	5 704	
Total	196 450	196 420	30
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
AVOIRS A RECEVOIR	2 400
SUBV. VILLE BAR A RECEV.	19 280
SUBV. REGION .A REC.	90 000
SUBV. PLEA A RECEV.	11 146
REMBT AFDAS CIF A RECEV.	182
Total	123 008

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	44 654	6 025			50 679
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	44 654	6 025			50 679
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		6 025			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 142 534 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 150	53 150		
Dettes fiscales et sociales	87 699	87 699		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 685	1 685		
Produits constatés d'avance				
Total	142 534	142 534		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FACTURE FIDUREX NON PARV.	11 315
FACTURE SACEM-SACD NON PARV.	3 493
CONGES PAYES A PAYER	18 243
R.T.T. A PAYER	5 196
CHARGES SOCIALES S/CONGES	10 601
CHARGES SOCIALES / RTT	3 253
Total	52 100

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
C.B. PHOTOCOPIEURS D AVCE	4 450		
DOCUMENTATION D AVANCE	570		
LOCATION MACH A AFFRANCHIR D AVCE	449		
ASSISTANCE LOGIC. D AVCE	235		
Total	5 704		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>SPECTACLES SIGNES</i>	49 000
Autres engagements donnés	49 000
Total	49 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

DOCUMENTS FISCAUX

2065 - Impôt sur les sociétés

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				N° 2065-SD 2019	
Exercice ouvert le	01/01/2018	et clos le	31/12/2018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case				<input checked="" type="checkbox"/>	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social :		
ASSOCIATION ACTION CULTURELLE BARROIS					
SIRET		3 1 6 3 1 8 4 8 4 0 0 0 2 9			
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
20 rue Theuriet LE THEATRE 55000 BAR LE DUC					
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITE					
Activités exercées SCENE NATIONALE				Si vous avez changé d'activité, cocher la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%	
		0		12 540	
		Bénéfice imposable à 15 %		Déficit	
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %			
PV à long terme imposables à 19 %		Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	
				PV exonérées art. 238quindecies	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines	
				Territoire entrepreneur, art 44 octies A	
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Autres dispositifs art. 44 terdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/> Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X <input type="checkbox"/>					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4					
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case <input type="checkbox"/>					
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case <input type="checkbox"/> dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
G COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? NON Si oui, indication du logiciel utilisé :					
Viseur conventionné <input type="checkbox"/> Visa : CGA <input type="checkbox"/>					
Nom, adresse, téléphone, Télécopie					
- du comptable : SA. FIDUREX					
29 boulevard de la Rochelle 55000 BAR LE DUC Tél : 03 29 79 04 42					
- du conseil : Tél :					
- du CGA ou du viseur conventionné : Tél :					
- N° d'agrément :					

2079CICE - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI

N° 2079-CICE-FC-SD

(Article 244 quater C du code général des impôts)

(2019)

Dépenses engagées au titre de l'année civile 2018

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

Exercice ouvert le	01/01/2018	Clos le	31/12/2018
--------------------	------------	---------	------------

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise
ASSOCIATION ACTION CULTURELLE BARROIS 20 rue Theuriet LE THEATRE 55000 BAR LE DUC	31631848400029
	Ancienne adresse (en cas de changement) :

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)	<input type="checkbox"/>	Désignation et adresse de la société mère :	N° SIREN de la société mère

I - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT		ANNÉE CIVILE 2018
A - Sur les rémunérations versées hors départements d'outre-mer (DOM)		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année, ¹ hors rémunérations versées dans les DOM)	1	282 448
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 6 %)	2	16 947
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ² (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	3a	26 352
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 6 %) x 10/90)	3b	176
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4	17 123
B - Sur les rémunérations versées dans les DOM		
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	5	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 5 x 9%) ³	6	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ⁴ (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	7a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 7a x 9 %) x 10/90)	7b	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 6 + ligne 7b)	8	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 12)	9	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 6 ou ligne 8 + ligne 9)	10	17 123
<i>Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer</i>	11	

¹ Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale.

² Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20.

³ Pour des rémunérations versées en 2017 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer, le taux est fixé à 9 %

⁴ Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20.

2079CICE - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

II – CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				
Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)
TOTAL				12

III – CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				
Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)
TOTAL				

IV – UTILISATION DE LA CRÉANCE

IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général		
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (report de la ligne 2 ou 4 + ligne 6 ou 8)	13	17 123
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ⁵	14	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 15 : – le résultat du calcul (ligne 13 – ligne 14) s'il est positif; – zéro si le résultat du calcul (ligne 13 – ligne 14) est négatif ou égal à zéro	15	17 123
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 12 du cadre II + ligne 15)	16	17 123
Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)		
Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)	17	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	18	
Montant du crédit disponible Reporter en ligne 19 : – le résultat du calcul (ligne 17 – ligne 18) s'il est positif; – zéro si le résultat du calcul (ligne 17 – ligne 18) est négatif ou égal à zéro	19	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) [(totalisation de la ligne 12 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 19]	20	

⁵ Il convient de porter le montant de la créance cédée, et non le montant de l'avance reçue.

2079CICE - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montants imputés sur l'impôt sur les sociétés (<i>dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 16 ou ligne 20</i>)	21	
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	22	17 123

– Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 10 et 14 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

– Pour la société mère d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 17 et 18 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

– Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 16 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipée ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION ACTION CULTURELLE BARROIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise		20 rue Theuriet 55000 BAR LE DUC		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET*		3 1 6 3 1 8 4 8 4 0 0 0 2 9		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N clos le, <u>31/12/2018</u>			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2			
				Net 3			
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	5 747	5 747	
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	189 608	185 735	3 872
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	105 246	76 658	28 588
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
Créances rattachées à des participations		BB	BC				
Autres titres immobilisés		BD	BE				
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières*		BH	BI	30		30	
TOTAL (II)		BJ	BK	300 631	268 140	32 491	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	656	BM	656	
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	20 026	BU	19 673	352
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	5 642	BW		5 642
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	7 618	BY		7 618
		Autres créances (3)	BZ	183 097	CA		183 097
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	24 891	CG		24 891	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 704	CI		5 704	
	TOTAL (III)	CJ	CK	247 636	19 673	227 963	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	CR	548 268	287 814	260 454
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		ASSOCIATION ACTION CULTURELLE BARROIS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :			DA	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	42 369
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(1 442)
	Subventions d'investissement			DJ	3 830
	Provisions réglementées *			DK	
TOTAL (I)				DL	44 757
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)				DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	50 678
	TOTAL (III)				DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	22 484
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	53 149
	Dettes fiscales et sociales			DY	87 699
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régul.	Autres dettes			EA	1 684
	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)				EC	165 018
(V)				ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	260 454
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
		Écart de réévaluation libre		1D	
		Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	142 533	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION ACTION CULTURELLE BARROIS		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	682	FB	FC	682	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	66 718	FH	FI	66 718	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	67 400	FK	FL	67 400	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	1 046 874	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	21 658	
	Autres produits (1) (11)				FQ	19 652	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 155 585
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	1 156	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	166	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	1 135	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(428)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	597 017	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	19 219	
	Salaires et traitements*				FY	356 709	
	Charges sociales (10)				FZ	141 449	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	9 862
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	6 025	
	Autres charges (12)				GE	27 125	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 159 438	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(3 853)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	279	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	279	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				QQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	36	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	36	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	242	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(3 610)	

(RENVois : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION ACTION CULTURELLE BARROIS		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	241		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	1 940		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	2 181		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	12		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	12		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	2 168		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	1 158 045		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	1 159 488		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	(1 442)		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	21 658	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	27 125		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6			
				obligatoires		
			A9			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			12			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion					241	
Produits des cessions d'éléments d'actif					1 500	
Subventions d'investissement virées au résultat					440	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Charges et produits antérieurs

ASS ACTION CULTURELLE BARROIS

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue				
{ biens				
{ services				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

Charges et produits exceptionnels

ASS ACTION CULTURELLE BARROIS

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	12
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	241
Produits des cessions d'éléments d'actif	1 500
Subventions d'investissement virées au résultat	440
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	2 181

2054 - Immobilisations

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
						1		2	
								3	
								4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	12 277	KE	KF
CORPORELLES	Terrains					KG		KH	KI
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK	KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN	KO
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ	KR
			Dont Composants	M3		KS	186 434	KT	KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	49 858	KW	KX
		Matériel de transport*				KY	17 011	KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	54 397	LC	LD
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF	LG
		Immobilisations corporelles en cours				LH		LI	LJ
		Avances et acomptes				LK		LL	LM
		TOTAL III				LN	307 702	LO	LP
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M	8T
Autres participations				8U		8V	8W		
Autres titres immobilisés				IP		IR	IS		
Prêts et autres immobilisations financières				IT	30	IU	IV		
	TOTAL IV				LQ	30	LR	LS	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	320 009	ØH	ØJ	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						1		2	
						3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO	LV	6 530	LW
CORPORELLES	Terrains					IP	LX	LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre			IQ	MA		MB	MC
		Sur sol d'autrui				IR	MD	ME	MF
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Inst. gales, agencets et am. des constructions				IS	MG	MH	MI
						IT	MJ	MK	189 608
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers				IU	MM	MN	52 497
		Matériel de transport				IV	MP	17 011	MQ
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW	MS	1 984	MT
		Emballages récupérables et divers *				IX	MV		MW
		Immobilisations corporelles en cours				MY	MZ	NA	NB
		Avances et acomptes				NC	ND	NE	NF
		TOTAL III				IY	NG	18 996	NH
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ	ØU	M7	ØW
Autres participations				IO	ØX	ØY	ØZ		
Autres titres immobilisés				II	2B	2C	2D		
Prêts et autres immobilisations financières				I2	2E	2F	30		
	TOTAL IV				I3	NJ	NK	30	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	ØK	25 526	ØL	
							300 631	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2054 Bis - Tableau écarts de réévaluation sur immos amortissables

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES2019
DGFIP N° 2054 bisFormulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2018

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION ACTION CULTURELLE BARROIS

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -	
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2055 - Amortissements

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION ACTION CULTURELLE BARROIS						Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY		EL		EN	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE		PF		PH	
		12 277				6 530		5 747	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions		PM		PN		PO		PQ	
Sur sol propre		PR		PS		PT		PU	
Sur sol d'autrui		PV		PW		PX		PY	
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PZ		QA		QB		QC	
		183 790		1 944				185 735	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		QD		QE		QF		QG	
Autres immobilisations		QH		QI		QJ		QK	
corporelles		QL		QM		QN		QO	
Inst. générales., agencements, aménagement divers		QP		QR		QS		QT	
Matériel de transport		QU		QV		QW		QX	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		25 978		2 985		17 011		28 963	
Emballages récupérables et divers		17 011		4 932		1 984		30 895	
TOTAL III		254 728		9 862		18 996		245 594	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		267 005		9 862		25 526		251 341	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
Sur sol propre		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
Sur sol d'autrui		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. gales, agenc et am. des const.		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Inst. techniques mat. et outillage		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
Autres immobilisations corporelles		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
Inst. gales, agenc am. divers		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
Matériel de transport		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
Mat. bureau et inform. mobilier		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Emballages récup. et divers		NL	NM	NO	NP	NQ	NR	NS	
TOTAL III		NT	NU	NV	NW	NX	NY	NZ	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NY	NZ						
Total général (I+II+III+IV)		NW	NX	NY	NZ				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		Total général non ventilé (NW-NY)			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*							
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2056 - Provisions inscrites au bilan

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION ACTION CULTURELLE BARROIS</u>					
		Néant <input type="checkbox"/> *			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II		5Z	6 025	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6T	6U	6V	
TOTAL III		7B	36 472	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	81 126	UB	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	6 025	UF	
	- financières	UG		UH	
	- exceptionnelles	UJ		UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2057 - Etat échéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	30	UV		UW		30			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	7 618		7 618						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constatée) UO	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	19 050		19 050					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	24 146		24 146					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	135 376		135 376					
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	4 525		4 525						
	Charges constatées d'avance	VS	5 704		5 704						
	TOTAUX			VT	196 449	VU	196 419	VV	30		
	RENVOS	(1) Montant des	VD								
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y									
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z									
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG								
		à plus d'1 an à l'origine	VH								
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A									
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	53 149		53 149						
	Personnel et comptes rattachés	8C	23 438		23 438						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	48 109		48 109						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	400		400						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	15 751		15 751						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8I									
	Groupe et associés (2)	VI									
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	1 684		1 684						
	Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ									
	Produits constatés d'avance	8L									
TOTAUX			VY	142 533	VZ	142 533					
RENVOS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

2058A - Détermination du résultat fiscal

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2019

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION ACTION CULTURELLE BARROIS		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31/12/2018			
I. RÉINTÉGRATIONS			BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)					WB	
	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)					XF	
	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option					XH	
	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)					XI	
	WI	6 025	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		
	Amendes et pénalités					XJ	
WJ		Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					Y7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			
				L7	K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			I8	
			- imposées au taux de 0 %			ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme			WN	
			- Plus-values soumises au régime des fusions			WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-5 et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
					TOTAL I	WR 6 025	
II. DÉDUCTIONS			PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WT	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme					WU	
	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV	
	- imposées au taux de 0 %					WH	
	- imposées au taux de 19 %					WP	
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
	- imputées sur les déficits antérieurs					XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)						2A	
Produit net des actions et parts d'intérêts :						XA	
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY	
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement*					XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 209C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	0V	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	XH 18 565	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					XI	XI 12 540	
bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN	XO 12 540	

Cesid Group

2058B - Déficits, indemnités pour congés à payer et prov non déduct

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION ACTION CULTURELLE BARROIS		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	45 727	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	45 727	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	12 540	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	58 267	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis Al, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	28 843	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis Al, 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
DOT PROV IND FIN CARRIERE	8X	6 025	8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	6 025	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

2058C - Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers

11

TABLEAU D'AFFECTION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION ACTION CULTURELLE BARROIS		Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	50 948
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(8 579)
	Prélèvements sur les réserves	ØE	
	TOTAL I	ØF	42 369
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		
	Dividendes		
	Autres répartitions		
	Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		42 369
	TOTAL II	ZH	42 369
RENSEIGNEMENTS DIVERS			Exercice N :
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	
	— Engagements de crédit-bail immobilier		
	— Effets portés à l'escompte et non échus		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance		391 933
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	40 040
	— Personnel extérieur à l'entreprise		14 016
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		33 352
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	4 437
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE		194
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS	19 025
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		YX
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée		5 378
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		44 171
DIVERS	— Montant brut des salaires *		350 488
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *		
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *		
	— Numéro du centre de gestion agréé *	XP	
	— Filiales et participations; (Liste au 2059-G prévu par art. 58 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		RG
— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies		RH	
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	
			Plus-values à 15%
			Plus-values à 19%
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD	
			Plus-values à 15%
		Plus-values à 19%	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	N° SIRET de la société mère du groupe
		JJ	

Cegid Group

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

2059A - Détermination des plus ou moins values

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION ACTION CULTURELLE BARROIS						Néant <input type="checkbox"/> *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I - Immobilisations*	1	Voir état annexe					
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨			1 499			
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Cegid Group

2059A - Détermination des plus ou moins values

(page 1 sur 5) (lignes 1 à 14)

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2059-A

Désignation

ASSOCIATION ACTION CULTURELLE BARROIS

Nature	Immobilisations				Court terme	Qualification fiscale des PV ou MV réalisées			Plus-values taxables à 19 %
	Détermination de la PV ou MV					Long terme			
	19 %	15 ou 12,8 %	0 %						
LOGICIEL MAC OS V9.	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	27/02/2001	273		273					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
MODULE UNIDO	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	08/04/2002	1 000		1 000					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
ADOBE PHOTOSHOP 7.0	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	31/01/2003	999		999					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
QUARK XPRESS V5	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	31/01/2003	2 010		2 010					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
ADOBE ILLUSTRATOR V	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	31/01/2003	699		699					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
BOXER 2.0 HDI 449RL	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	1 500				
	30/10/2003	17 011		17 011					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
LECTEUR CD PANASONI	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	08/04/2003	100		100					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
ACER TRAVELMATE 231	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	30/06/2005	689		689					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
TRIBUNE TELESCOPIQU	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	31/10/2007	7 030		7 030					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
BAR BANQUE PALLARE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/01/2007	431		431					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV TRIBUNE TEDESC	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	31/10/2007	6 737		6 737					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV ENS PROJ DEC 7	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	04/12/2007	416		416					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV ENS PROJ DEC 7	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	04/12/2007	856		856					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV ENS PROJ PAR 3	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	04/12/2007	89		89					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

2059A - Détermination des plus ou moins values

(page 2 sur 5) (lignes 15 à 28)

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2059-A

Désignation

ASSOCIATION ACTION CULTURELLE BARROIS

Nature	Immobilisations				Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.		19 %	15 ou 12,8 %	0 %	
SUBV ENS PROJ CYCLI	04/12/2007	724		724					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV ENS PROJ PAR 6	04/12/2007	747		747					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV ENS PROJ DEC 6	04/12/2007	814		814					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV ECRAN PLAT 17P	04/12/2007	88		88					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV ECRAN PLAT 22P	04/12/2007	110		110					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV FLIGHT CASE TI	04/12/2007	429		429					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV 20 PORTES FILT	04/12/2007	15		15					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV 20 PORTE FILTR	04/12/2007	14		14					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV 10 PORTE FILTR	04/12/2007	46		46					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV ENSEMBLE RACK	04/12/2007	1 534		1 534					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV 2 MICROS SHURE	04/12/2007	92		92					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV 6 PIEDS TELESC	04/12/2007	101		101					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV 4 PIEDS MICRO	04/12/2007	76		76					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV 2 ENCEINTES NE	04/12/2007	1 159		1 159					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

2059A - Détermination des plus ou moins values

(page 3 sur 5) (lignes 29 à 42)

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2059-A

Désignation

ASSOCIATION ACTION CULTURELLE BARROIS

Nature	Immobilisations				Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 12,8 %	0 %	
SUBV MICRO SHURE BE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	04/12/2007	113		113					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV TV SONY KDL 32	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	04/12/2007	341		341					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV ORDI IMSPRIION	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	04/12/2007	358		358					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV 2 COMBINE MICR	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	04/12/2007	129		129					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
ADOBE CREATIVE SUIT	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	08/04/2008	1 390		1 390					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV TRIBUNE TELESC	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/01/2008	2 951		2 951					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV ENS PROJ DEC	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/01/2008	182		182					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV ENS PROJ DEC 7	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/01/2008	375		375					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV ENS PROJ PAR 3	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/01/2008	39		39					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV ENS PROJ CYCLI	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/01/2008	317		317					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV ENS PROJ PAR 6	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/01/2008	327		327					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV ENS PROJ DEC 6	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/01/2008	356		356					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV ECRAN PLAT 17P	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/01/2008	38		38					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV ECRAN PLAT 22'	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/01/2008	48		48					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

2059A - Détermination des plus ou moins values

(page 4 sur 5) (lignes 43 à 56)

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2059-A

Désignation

ASSOCIATION ACTION CULTURELLE BARROIS

Nature	Immobilisations				Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 12,8 %	0 %	
SUBV FLIGHT CASE TI	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/01/2008	188		188					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV 20 PORTE FILTR	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/01/2008	6		6					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV 20 PORTE FILTR	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/01/2008	6		6					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV 10 PORTE FILTR	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/01/2008	20		20					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV ENSEMBLE RACK	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/01/2008	671		671					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV 2 MICROPHONES	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/01/2008	40		40					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV 6 PIEDS TELES	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/01/2008	44		44					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV 4 PIEDS MICRO	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/01/2008	33		33					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV 2 ENCEINTES NE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/01/2008	507		507					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV MICRO SHURE BE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/01/2008	49		49					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV TV SONY KDL 32	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/01/2008	149		149					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV ORDI IMSPIRION	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/01/2008	157		157					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
SUBV 2 COMBINE MICR	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	01/01/2008	56		56					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
OFFICE 2010	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	12/10/2011	158		158					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

2059A - Détermination des plus ou moins values

(page 5 sur 5) (lignes 57 à 58)

ETAT ANNEXE à : 12 - DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2059-A

Désignation

ASSOCIATION ACTION CULTURELLE BARROIS

Nature	Immobilisations				Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.		19 %	15 ou 12,8 %	0 %	
HP PROBOOK 430S DIR	04/04/2013	620		620					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
MICRO HP COMPTA	12/02/2014	575		575					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

2059B - Affect values à ct et des plus values de fusion ou d'apport

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME
ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFIP N° 2059-B 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION ACTION CULTURELLE BARROIS					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)						
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
TOTAL 1						
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI)	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
	N-8					
	N-9					
TOTAL 2						
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxés lors des opérations de fusion ou d'apport.						
<input type="checkbox"/> Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			<input type="checkbox"/> Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2059C - Suivi des moins-values à long terme

14

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFiP N° 2059-C 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION ACTION CULTURELLE BARROIS		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .						
❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés		Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) ❶ *				
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu		Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❷ *				
I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU						
Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹			
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					
II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *						
Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme ❸	Imputations sur le résultat de l'exercice ❹	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❹			
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2059D - Affectation des plus values à long terme

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION ACTION CULTURELLE BARROIS		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	{ - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
		5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2059E - Détermination de la valeur ajoutée produite au cours de l'exercice

16		DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE		DGFIP N° 2059-E 2019	
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)					
Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION ACTION CULTURELLE BARROIS			Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le : 01/01/2018 et clos le : 31/12/2018			Durée en nombre de mois 12		
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectifs moyens du personnel	YP	10			
Dont apprentis	YF				
Dont handicapés	YG				
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL				
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK				
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL				
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT				
TOTAL 1					OX
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE				
Subventions d'exploitation reçues	OF				
Variation positive des stocks	OD				
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT				
TOTAL 2					OM
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Achats	ON				
Variation négative des stocks	OQ				
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS				
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ				
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9				
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY				
TOTAL 3					OJ
IV Valeur ajoutée produite					
Calcul de la Valeur Ajoutée					OG
TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3					
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).					SA
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.					
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE <input type="checkbox"/> EV <input type="checkbox"/>					
Chiffre d'affaires de référence CVAE					GX
Effectifs au sens de la CVAE					EY
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)					HX
Période de référence	GY				GZ
Date de cessation	HR				

Cegre Group

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2059F - Composition du capital social

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2019

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	(1)
1	

Néant *

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2059G - Filiales et participations

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2019

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)1
1

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 3 1 6 3 1 8 4 8 4 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION ACTION CULTURELLE BARROIS

ADRESSE (voie) 20 rue Theuriet

CODE POSTAL 55000 VILLE BAR LE DUC

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

ANALYSE FINANCIERE ET DE GESTION

Tableau de bord

	31/12/2018	31/12/2017
COMPTE DE RESULTAT		
Activité	67 400,32	80 116,49
Taux de variation (en %)	-15,87	0,00
Marge commerciale	-640,46	-507,65
Taux de marge (en %)	-93,88	-64,37
Marge globale	-322 896,87	-317 793,17
Valeur ajoutée	-531 646,24	-510 499,44
Insuffisance Brute d'Exploitation	-2 151,35	-18 282,49
Résultat d'exploitation	-3 853,27	-27 347,92
Résultat courant	-3 610,91	-26 657,64
Résultat net	-1 442,34	-8 579,02
Taux (en %)	-2,14	-10,71
STRUCTURE FINANCIERE		
Capacité d'autofinancement	12 505,38	-638,53
Fonds de roulement net global	82 618,65	74 762,27
Besoin en fonds de roulement	57 727,60	-30 599,51
Trésorerie	24 891,05	105 361,78

Analyse du bilan

	au 31/12/2018	au 31/12/2017
EMPLOIS		
Immobilisations incorporelles	5 747,15	12 277,58
Immobilisations corporelles	294 854,84	307 702,38
Immobilisations financières	30,00	30,00
Total Brut	300 631,99	320 009,96
RESSOURCES		
Capital et réserves	42 369,53	50 948,55
Rétention de résultat	287 814,26	303 478,55
Résultat	-1 442,34	-8 579,02
Subventions d'investissements	3 830,45	4 270,45
Provisions pour risques et charges	50 678,74	44 653,70
Total Capitaux Propres	383 250,64	394 772,23
FONDS DE ROULEMENT PROPRE	82 618,65	74 762,27
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	82 618,65	74 762,27
Stocks	20 682,95	20 420,83
Créances clients	7 618,00	8 847,25
Autres créances	188 740,76	78 515,30
Comptes de régularisation	5 704,17	10 183,07
Total Créances	222 745,88	117 966,45
Dettes fournisseurs	53 149,75	34 649,12
Dettes fiscales et sociales	87 699,47	88 075,18
Autres dettes	24 169,06	25 841,66
Total Dettes	165 018,28	148 565,96
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	57 727,60	-30 599,51
Trésorerie active	24 891,05	105 361,78
TRESORERIE	24 891,05	105 361,78

Tableau de financement

	Ressources	Emplois
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	12 505	
Autofinancement disponible	12 505,38	
Cessions et réduction de l'actif immobilisé	1 500,00	
Total des ressources	14 005,38	
EMPLOIS		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens pris en cré)		6 149,00
Total des emplois		6 149,00
Variation du fonds de roulement net global	7 856,38	

Tableau de financement 2

	31/12/2018	31/12/2017	Besoins	Dégagements
Variation des actifs				
Stocks et en-cours	20 682,95	20 420,83	262,12	
Avances et acomptes versés sur commandes	5 642,98	2 806,39	2 836,59	
Comptes clients, comptes rattachés	7 618,00	8 847,25		1 229,25
Autres créances	183 097,78	75 708,91	107 388,87	
Comptes de régularisation	5 704,17	10 183,07		4 478,90
Variation des dettes				
Avances et acomptes reçus sur commandes	22 484,32	24 225,86	1 741,54	
Fournisseurs, comptes rattachés	53 149,75	34 649,12		18 500,63
Dettes fiscales et sociales	87 699,47	88 075,18	375,71	
Autres dettes	1 684,74	1 615,80		68,94
Besoins de l'exercice en fonds de roulement			88 327,11	
Variation de la trésorerie active	24 891,05	105 361,78		80 470,73
Variation nette de trésorerie				80 470,73
Variation du fonds de roulement net global			7 856,38	

Du résultat à la trésorerie

	Recettes	Dépenses
Le résultat net comptable de votre entreprise se monte à :		1 442,34
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie	15 887,72	
Produits intégrés dans le Résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie		440,00
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		1 500,00
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son cycle d'exploitation	12 505,38	
Votre entreprise a en plus bénéficié de ressources externes :		
Produits des cessions et réduction des immobilisations financières	1 500,00	
Total des ressources externes de l'exercice	1 500,00	
Mais votre entreprise doit financer :		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens financés par crédit-bail)		6 149,00
Total des besoins de financement de l'exercice		6 149,00
La situation de trésorerie de l'exercice précédent se montait à :	105 361,78	
A la fin de l'exercice, compte tenu des éléments ci-dessus, la situation de trésorerie devrait s'élever à :	113 218,16	
Cependant, votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :		
Augmentation des stocks		262,12
Augmentation des acomptes versés sur commandes		2 836,59
Diminution de l'en-cours clients	1 229,25	
Augmentation des autres créances		102 909,97
Diminution des acomptes reçus		1 741,54
Augmentation de la dette auprès des fournisseurs	18 500,63	
Diminution des dettes fiscales et sociales		375,71
Augmentation des autres dettes	68,94	
Besoin généré par le financement du cycle d'exploitation		88 327,11
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de :	24 891,05	

Capacité d'autofinancement

	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net	-1 442,34	-8 579,02
+ Dotations aux amortissements	9 862,68	9 703,56
+ Dotations aux provisions	6 025,04	6 156,91
- Reprises sur charges calculées		2 518,40
- Subventions d'investissement inscrites au C/R	440,00	1 568,25
- Prix de cession d'immobilisations (775)	1 500,00	3 833,33
= Capacité d'autofinancement	12 505,38	-638,53